

## **PREFACE**

*Dans le cadre des travaux de comptabilité nationale, l'Institut National de la Statistique (I.N.S) poursuit la publication périodique annuelle des principales séries des comptes nationaux. Ce volume couvre la période 2008-2012.*

*En plus des comptes des agents économiques (sociétés, administration, ménages,...), regroupés selon la nomenclature des secteurs institutionnels et celle des opérations, les comptes du cadre central sont élaborés et présentés sous la forme de trois grands tableaux de synthèse. Il s'agit du tableau des ressources-emplois (T.R.E) décrit selon la nomenclature d'activités et des produits, ainsi que du tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) et du tableau des opérations financières (TOF).*

Les comptes de cette série d'années (2007-2011) sont établis, en prenant en considération les nouveaux concepts et définitions du SCN93 des Nations Unies, les nouvelles nomenclatures tunisiennes des activités et des produits (NAT1996 et CTP2002), les nouvelles enquêtes économiques, les estimations actualisées des champs non couverts par des enquêtes directes et la 5<sup>ème</sup> Edition du manuel de la balance des paiement du FMI qui est harmonisée avec le SCN93.

Aux prix constants, les agrégats sont évalués aux prix de l'année précédente (n-1). En effet, dans le cas où les comptes en volume sont élaborés aux prix d'une année fixe, la structure des prix relatifs à l'année de base des prix tend à devenir progressivement moins appropriée à l'évaluation des agrégats économiques des périodes ultérieures et à mesurer les variations de volume d'une période à l'autre. Les comptes aux prix constants du nouveau système sont ainsi établis aux prix de l'année (n-1). En outre, des comptes aux prix constants d'une année fixe (année 2005) sont aussi élaborés afin de répondre aux besoins de certaines utilisations et analyses spécifiques.

. Les comptes de la série proposée ici sont :

- *définitifs pour la période 2008 à 2010*
- *semi-définitifs pour l'année 2011*
- *provisoires pour l'année 2012*

*Les différents agrégats et équilibres globaux ainsi que d'autres données macroéconomiques sont aussi disponibles sur le site Internet de l'INS.*

*Pour plus de détails et informations complémentaires, le lecteur peut s'adresser directement à l'INS ou par courrier et courrier électronique.*

# **I - PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE TUNISIEN (SCNT97)**

## **1-Introduction**

Le système de comptabilité nationale des Nations Unies a été révisé en 1993 (SCN93). Cette révision a pour but d'améliorer la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux pour mieux rendre compte des réalités économiques.

L'application du nouveau système de comptabilité nationale des Nations Unies est aussi une forte recommandation des différentes organisations internationales dont le Fonds Monétaire International (FMI), et cela dans le cadre de l'harmonisation internationale des concepts, des classifications et des méthodes statistiques.

L'INS a entrepris dans ce cadre général la révision du système de comptabilité nationale tunisien afin de l'adapter au SCN93. Cette adaptation a été menée sur la base de l'année 1997 et donné lieu au SCNT97.

## **2- Système de Comptabilité Nationale Tunisien (SCNT97)**

Le Système de comptabilité nationale tunisien de 1997 (SCNT97) est un ensemble cohérent, logique et intégré de données macro-économiques, organisées sous forme de comptes de flux, de comptes de patrimoine et de tableaux de synthèse. Il s'appuie sur un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles de comptabilisation approuvées au plan international. Il propose un cadre comptable complet, au sein duquel les données économiques peuvent être exploitées et présentées sous une forme qui convienne aux besoins de l'analyse économique et de la prise de décisions. Les comptes eux-mêmes présentent, sous une forme condensée, une grande masse d'informations détaillées sur le fonctionnement de l'économie, organisées conformément aux principes et aux perspectives de l'analyse économique. Ils fournissent un état complet et détaillé des activités économiques complexes et des interactions qui s'opèrent entre les différents agents, ou groupes d'agents économiques sur les marchés. En pratique, les comptes sont établis pour une série de périodes successives, fournissant ainsi un flux continu d'information, indispensable pour analyser et évaluer la performance de l'économie dans le temps. Le SCNT97 fournit une information sur les activités économiques en des points particuliers du temps. Enfin, le SCNT97 comprend un compte des opérations avec l'extérieur qui décrit les liens entre l'économie et le reste du monde.

Le SCNT97 est mis en œuvre à différents niveaux d'agrégation : au niveau des unités économiques individuelles appelés unités institutionnelles et des groupements de ces unités appelés secteurs institutionnels, ou encore au niveau de l'ensemble de l'économie. Pour décrire le fonctionnement du circuit économique, il est important de pouvoir observer et analyser les interactions économiques entre ces différents secteurs institutionnels.

Le SCNT97 définit un certain nombre d'agrégats fondamentaux, comme le produit intérieur brut (PIB), qui sont largement utilisés en tant qu'indicateurs de l'activité de l'ensemble de l'économie. Le calcul de ces agrégats n'est pas l'unique objectif de l'élaboration des comptes nationaux. Ces comptes permettent de donner de l'activité économique, une vision quantitative, complète et cohérente pour une année donnée et permettent aussi de faire des analyses temporelles (en série d'année) et dans l'espace (en comparaison avec d'autres économies semblables).

### **3. Comptes intégrés des secteurs**

Le Système de comptabilité nationale est construit autour d'une séquence de comptes de flux, articulés entre eux et liés à différents types d'activité économique intervenant au cours d'une période donnée de temps, et de comptes de patrimoine qui enregistrent les valeurs des stocks d'actifs et de passifs détenus par les unités ou les secteurs institutionnels, au début et à la fin de la période (A l'état actuel de l'élaboration de comptes, seuls les comptes de flux sont disponibles). Les comptes de patrimoine qui sont des comptes complémentaires au système central de comptes ne sont pas encore élaborés dans le cadre du SCNT97. Au niveau des comptes de flux chaque compte se rapporte à un type particulier d'activité, comme la production, la formation et la distribution du revenu et son utilisation. Chaque compte est équilibré par l'introduction d'un solde comptable, défini de manière résiduelle comme la différence entre le total des ressources et le total des emplois. Le solde d'un compte est reporté dans le compte suivant et assure l'articulation de la séquence des comptes. Les soldes comptables représentent typiquement le résultat des activités retracées dans les comptes en question, et sont d'un intérêt considérable et d'une grande importance pour l'analyse tels que la valeur ajoutée pour le compte de production, le revenu d'exploitation pour le compte d'exploitation, le revenu disponible pour le compte de revenu, l'épargne pour le compte d'utilisation de revenu. Les comptes de flux sont aussi liés étroitement aux comptes de

patrimoine, car les changements qui, au cours du temps, affectent les actifs ou les passifs détenus par les unités ou par les secteurs institutionnels sont systématiquement enregistrés dans l'un ou l'autre des comptes de flux et de patrimoine.

SEOUENCE DES COMPTES		SOLDES
<b>1. Comptes des opérations courantes</b>		
	1.1 Compte de production	<b>Valeur Ajoutée</b>
	1.2 Compte d'exploitation	<b>Revenu d'exploitation</b>
	1.3 Comptes d'affectation des revenus primaires	<b>Solde des revenus primaires / Revenu national</b>
	1.4 Comptes de distribution secondaire du revenu	<b>Revenu disponible brut</b>
	1.5 Comptes de distribution du revenu en nature	<b>Revenu disponible ajusté</b>
	1.6 Compte d'utilisation du revenu	<b>Epargne brute</b>
	1.7 Compte d'utilisation du revenu ajusté	<b>Epargne brute</b>
<b>2. Comptes d'accumulation</b>		
	2.1 Compte de capital	<b>Capacité ou besoin de financement</b>
	2.2 Compte financier	<b>Solde des créances et des dettes</b>
	2.3 Comptes des autres changements d'actifs	

#### 4. Secteurs institutionnels

Les secteurs institutionnels sont des regroupements d'unités capables de posséder des biens et des actifs, de souscrire à des engagements, d'exercer des activités économiques et d'effectuer des opérations avec d'autres unités de leur propre initiative du fait de leur autonomie de décision. Pour les besoins du système de comptabilité nationale, et en fonction des informations disponibles et de l'importance économique des secteurs institutionnels, les unités institutionnelles résidentes sur le territoire économique sont regroupées en quatre secteurs institutionnels :

- les sociétés non financières
- les sociétés financières
- les administrations publiques y compris les administrations de sécurité sociale
- les ménages y compris les entreprises individuelles et les ISBLSM

Les unités institutionnelles sont regroupées en secteurs institutionnels selon deux critères à savoir, la fonction principale et les ressources principales de l'unité :

Secteurs institutionnels	Fonctions principales	Ressources principales
Sociétés non financières (S.N.F)	Produire des biens et services marchands	Vente des biens et services
Sociétés financières (I.F)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Financer : réaffectation des disponibilités financières</li> <li>➤ Assurer : garantir un paiement en cas de sinistre</li> </ul>	Revenus de capitaux (intérêts et dividendes).  Primes et cotisations d'assurance
Administrations publiques (APU)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Produire des services non marchands destinés à la collectivité dans son ensemble</li> <li>➤ Redistribution de revenus</li> </ul>	Prélèvements obligatoires : Impôts, cotisations sociales
Ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Consommer</li> <li>➤ Produire des biens et services marchands (entreprises individuelles)</li> </ul>	Rémunération du travail  Vente de biens et services
Institutions sans but lucratifs au <b>service</b> des ménages (ISBLSM).	➤ Produire des services non marchands (ISBLSM) au profit des ménages.	Dons et cotisations

Les quatre secteurs institutionnels définis ci haut constituent l'ensemble de l'économie nationale. Chaque secteur est également divisé en sous-secteurs. Le Système prévoit l'élaboration d'une séquence complète de comptes pour chaque secteur, et pour chaque sous-secteur, ainsi que pour l'ensemble de l'économie. C'est seulement en désagrégeant l'économie en secteurs et en sous-secteurs qu'il est possible d'observer les interactions entre les différentes parties de l'économie et de les mesurer et par la suite de les analyser.

La séquence complète des comptes au niveau des quatre principaux secteurs institutionnels est donnée ci-dessus.

Les unités institutionnelles qui résident à l'étranger forment le reste du monde. Le système de comptabilité nationale retrace les opérations entre unités résidentes et non résidentes. Ces opérations doivent être enregistrées afin d'obtenir une description complète des unités résidentes qui forment l'économie nationale. Les opérations entre résidents et non-résidents sont regroupées dans un compte unique, le compte du reste du monde.

## 5. Autres caractéristiques du SCN97

Le SCNT97 est un système de comptabilité économique complet qui s'étend bien au delà de la séquence principale des comptes pour englober d'autres comptes et d'autres tableaux qui contiennent, soit l'information qui ne peut être incluse dans les comptes principaux, soit l'information qui peut être présentée sous d'autres formes, comme les matrices et les tableaux; synthétiques pouvant mieux convenir à certains types d'analyses.

### 5.1 Tableaux des ressources et d'emplois (T.R.E)

En plus des comptes de flux, le cadre central du système comptabilité nationale contient également des tableaux détaillés sous forme de matrices sur les ressources et les emplois. Ils décrivent l'offre des différents biens et services selon les branches d'activité intérieures et les importations, et l'affectation de ces ressources aux différents emplois intermédiaires ou finals tels que la consommation, la formation brute de capital fixe et les exportations. Ces tableaux impliquent l'élaboration d'un ensemble de comptes intégrés de production et d'exploitation par secteur d'activité qui synthétisent les données détaillées obtenues à partir des enquêtes sur les activités économiques des différentes unités institutionnelles. Les tableaux de ressources et d'emplois fournissent un cadre comptable cohérent au sein duquel il est possible d'élaborer systématiquement les comptes des flux par produits, en imposant l'équilibre entre le total des ressources et le total des emplois pour chaque produits. Les tableaux de ressources et d'emplois fournissent également l'information de base pour la construction de tableaux des entrées et des sorties, d'usage fréquent pour les besoins de l'analyse et des prévisions économiques.

Les TRE sont établis annuellement aux prix courants et aux prix de l'année précédente (n-1). Ils sont établis directement à partir des informations disponibles détaillées par produit à un niveau fin de la nomenclature pour l'année de base des comptes qui est l'année 1997.

En dehors de l'année de base et pour les années courantes, les TRE sont élaborés par projection des matrices des productions et des consommations intermédiaires, une fois la production par secteur d'activité est arrêtée.

**Les** ressources et les emplois sont évalués aux prix constants de l'année précédente par produit en utilisant des indices de prix et de volume adéquats pour chaque type de ressources et d'emplois.

## **5.2 Comptes Economiques Intégrés (CEI)**

Le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) est un tableau résumant toute la séquence des comptes des différents secteurs institutionnels. Son architecture est telle qu'elle permet de mettre face à face les receveurs et les verseurs pour chaque opération. Ainsi le TCEI est construit, opération par opération, soit ligne par ligne, en ayant à gauche les secteurs institutionnels pour lesquels cette opération constitue un emploi, et, à droite, les secteurs institutionnels pour lesquels la même opération constitue une ressource. Dans le tableau, les colonnes représentent les différents secteurs institutionnels pour chaque opération, l'équilibre entre le total des ressources et le total des emplois est assuré. La séquence des comptes est respectée ainsi que leurs différents soldes.

## **5.3 Tableau des Opérations Financières (T.O.F)**

Le tableau des opérations financières (TOF) est un tableau de synthèse des opérations financières des différents secteurs institutionnels permettant ainsi de faire apparaître les différents flux et circuits financiers dans un cadre cohérent. La structure du tableau comporte deux blocs. L'un correspond aux flux nets de créances (acquisitions moins cessions et recouvrements) et l'autre retrace les flux nets de dettes (dettes contractées moins dettes remboursées).

En lignes, les comptes retracent l'équilibre entre les flux nets de dettes et les flux nets de créances de chaque opération. En colonnes, on retrouve les comptes financiers des secteurs institutionnels. Les soldes des comptes sont les soldes des flux nets de créances et des flux nets de dettes. Ils sont présentés dans la partie «dettes» pour les secteurs résidents et dans la partie «créances» pour l'extérieur. Ainsi, la somme des soldes des secteurs résidents est égale au solde de l'extérieur qui est lu comme un solde de la Tunisie vis à vis de l'extérieur. Ces soldes sont à comparer avec le dernier solde des comptes non financiers : la capacité ou le besoin de financement des secteurs résidents et celui de la nation vis à vis de l'extérieur. Ces soldes financiers et non financiers présentent généralement des écarts appelés ajustements.

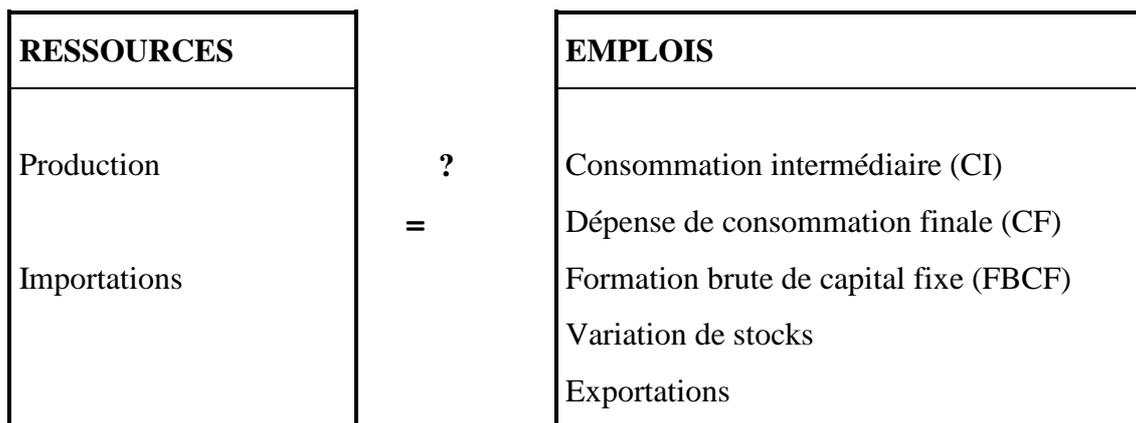
## **6. Elaboration des Equilibres "Ressources-Emplois" (ERE)**

### **6.1. Principes fondamentaux**

Outre leur intérêt intrinsèque, les Equilibres Ressources-Emplois (ERE) sont élaborés essentiellement pour alimenter l'approche demande du PIB et aussi l'approche production. Ils

vont donc répondre aux besoins du Tableau Ressources-Emplois. Dans le SCNT97 le tableau des ressources, le tableau des emplois, la matrice de production et la matrice des consommations intermédiaires, croisent les secteurs d'activité en colonnes avec les produits en lignes.

Pour un produit donné, l'ERE récapitule d'une part l'ensemble des ressources de ce produit, et d'autre part les emplois de ces ressources au cours d'une année. Il vise à assurer l'égalité de ces deux ensembles.



Pour que cette égalité théorique devienne une égalité comptable, il faut tenir compte des modes de valorisation des différents postes.

## 6.2. Système de valorisation

Du côté des **ressources**, la production est valorisée aux prix de base. Le prix de base correspond au prix producteur hors TVA facturée et hors impôts sur les produits (nets de subventions sur les produits), les importations sont évaluées aux prix CAF (Coût – Assurance - Frêt), donc hors impôts sur les importations qui sont les droits de douane.

Du côté des emplois, les exportations sont valorisées aux prix FAB (Franco A Bord). Les autres emplois sont évalués aux prix d'acquisition. Les prix d'acquisition comprennent les marges de commercialisation et de transport et les impôts nets de subventions sur les produits, ainsi que les impôts sur les produits à l'importation.

Du fait de ce système de valorisation, l'égalité entre les ressources et les emplois n'est plus assurée, les emplois étant supérieurs aux ressources.

Pour rétablir l'égalité entre les ressources et les emplois pour un produit donné, il faut réintroduire du côté des ressources plusieurs éléments : les marges commerciales et les marges de transport réalisées sur chaque type d'emploi, les droits de douane (nets de subventions)

appliqués aux importations, et les autres impôts sur les produits nets des subventions correspondantes. Cet équilibre est décrit dans le tableau suivant :

<b>RESSOURCES</b>	<b>EMPLOIS (à prix d'acquisition hors TVA déductible)</b>
Production (aux prix de base)	Consommation intermédiaire (CI)
Importations (CAF)	(y compris les marges commerciales et de transport et les impôts sur les produits nets de subventions)
Impôts sur les produits importés <i>(Droits de douane)</i>	
Marges commerciales sur CI	= Dépense de consommation finale (CF)
Marges de transport sur CI	(y compris les marges commerciales et de transport et les impôts sur les produits nets de subventions)
Marges commerciales sur CF	
Marges de transport sur CF	Formation brute de capital fixe (FBCF)
Marges commerciales sur FBCF	(y compris les marges commerciales et de transport et les impôts sur les produits nets de subventions)
Marges de transport sur FBCF	
Marges commerciales sur exports	Variation de stocks
Marges de transport sur exports	
Impôts sur les produits nets de Subventions sur les produits	Exportations
	(y compris les marges commerciales et de transport et les impôts sur les produits nets de subventions)

### 6.3. Versions des comptes

Pour une année donnée (n), les ERE sont établis, comme l'ensemble des comptes du SCNT97, dans 3 versions successives :

- une version provisoire élaborée au cours de l'année (n+1),

- une version semi-définitive élaborée au cours de l'année (n+2),
- une version définitive élaborée au cours de l'année (n+3).

Ces différentes versions des comptes s'inscrivent chacune à leur tour dans une campagne annuelle de comptes. Lors de la campagne d'une année donnée (n), les ERE de trois années sont successivement élaborés :

- compte définitif de l'année (n-3),
- compte semi définitif de l'année (n-2),
- compte provisoire de l'année (n-1).

## **6.4 Systèmes de prix**

Les ERE d'une année (n) sont construits dans deux systèmes de prix :

- a) Ils sont établis aux prix de l'année considérée. On parle alors d'ERE « aux prix courants », ou d' « ERE en valeur »,
- b) Ils sont établis aux prix de l'année précédente. On parle alors d'ERE « aux prix constants (n-1) ou d' « ERE en volume »,

Les ERE sont aussi établis aux prix d'une année fixe (actuellement l'année 2005), pour les besoins de certains utilisateurs, par chaînage des ERE aux prix constants de l'année précédente.

Les ERE sont construits d'abord en valeur, puis en volume.

## **7. Principes des comptes économiques intégrés**

### **7.1. Opérations économiques**

Les comptes de secteurs institutionnels visent à mettre en regard les sources de revenus (ressources) et l'utilisation de ces revenus (emplois), pour dégager des soldes significatifs. Pour cela, un mode de présentation proche des balances comptables de la comptabilité privée est utilisé, faisant figurer à droite les ressources et à gauche les emplois.

Pour construire le cadre d'un compte de secteur institutionnel, deux actions sont nécessaires :

- a) identifier toutes les transactions à décrire dans les comptes et les classer selon une nomenclature d'opérations.
- b) ordonner les transactions dans la séquence des comptes.

La première étape suppose que les nomenclatures d'opérations soient définies. Trois types d'opérations sont distingués :

(i) Opérations sur biens et services

Les opérations sur biens et services sont celles déjà décrites dans le Tableau Entrées-Sorties, il s'agit de la production, la consommation intermédiaire, la consommation finale, la formation brute de capital fixe, les exportations et les importations.

P - Opérations sur biens et services

P1 Production
P2 Consommation intermédiaire
P3 Dépenses de consommation finale
P4 Consommation finale effective
P5 Formation brute de capital fixe
P6 Exportations de biens et services
P7 Importations de biens et services

(ii) Opérations de répartition

Les opérations de répartition retracent tous les échanges entre deux agents qui ont un caractère définitif et qui ne correspondent pas à un échange de biens ou de services;

D - Opérations de répartition

D1 Rémunérations des salariés
D11 salaires et traitements bruts
D12 cotisations sociales des employeurs
D2 Impôts sur la production et les importations
D21 taxes sur les produits
D22 autres taxes sur la production
D3 Subventions
D31 subventions sur les produits
D39 autres subventions sur la production
D4 Revenu de la propriété
D41 intérêts
D42 revenus distribués des sociétés
D43 bénéfices réinvestis d'investissements

<p>directs étrangers</p> <p>D44 revenus de la propriété attribués aux assurés</p> <p>D45 revenus des terrains et gisements</p> <p>D5 Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</p> <p>D51 impôts sur le revenu</p> <p>D59 autres impôts courants</p> <p>D6 Prestations et cotisations sociales</p> <p>D61 cotisations sociales</p> <p>D62 prestations sociales en espèces</p> <p>D63 transferts sociaux en nature</p>
<p>D7 Autres transferts courants</p> <p>D71 primes nettes d'assurance-dommages</p> <p>D72 indemnités d'assurance-dommages</p> <p>D73 transferts courants entre administrations publiques</p> <p>D74 coopération internationale courante</p> <p>D75 transferts courants divers</p> <p>D8 Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</p> <p>D9 Transferts en capital</p> <p>D91 impôt en capital</p> <p>D92 aides à l'investissement</p> <p>D99 autres transferts en capital</p>

(iii) Opérations financières

Les opérations financières correspondent à des variations de dettes ou de créances entre deux agents. On retrace les opérations financières en inscrivant à gauche les variations de créances et à droite les variations de dettes.

F - Opérations financières

<p>F1 Or monétaire et droits de tirages spéciaux</p> <p>F2 Numéraires et dépôts</p> <p>F3 Titres autres qu'actions</p> <p>F4 Crédits</p> <p>F5 Actions et autres participations</p> <p>F6 Réserves techniques d'assurance</p> <p>F7 Autres comptes à recevoir / à payer</p>
---

Toute ressource s'équilibre de façon symétrique: le principe de la partie double correspond en fait à la double analyse que l'on peut faire de chaque transaction.

## 7-2. Séquence des comptes

La deuxième étape dans l'élaboration des comptes de secteur institutionnels consiste à classer ces opérations selon un ordre fixe, identique pour tous les secteurs, afin de mettre en regard des ressources et des emplois particuliers. Cette démarche permet de dégager des soldes significatifs. C'est ce que l'on appelle la séquence des comptes.

Partant de la production, qui a un rôle central dans l'analyse développée par la comptabilité nationale, est construite une séquence de six "comptes courants" et de deux "comptes d'accumulation".

### (i) Compte de production (1)

Le compte de production retrace la production et la consommation intermédiaire d'une unité ou d'un secteur, le solde étant la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée calculée par différence entre la production et les consommations intermédiaires correspond à la même notion que celle du Tableau des Entrées-Sorties. Elle est analysée par le présent cadre par secteur institutionnel.

Il s'agit ici d'une valeur ajoutée brute. La prise en compte de la dépréciation du capital physique du fait de l'usure ou de l'obsolescence, permet de calculer une valeur ajoutée nette. En effet, une partie de la valeur ajoutée doit couvrir les frais du renouvellement du capital. Selon cette optique, la formation de capital est comptabilisée également "brute" dans le compte de capital comme dans le Tableau des Entrées-Sorties.

La valeur ajoutée nette est calculée en déduisant de la valeur ajoutée brute la "consommation de capital fixe" représentant l'usure et l'obsolescence du capital physique au cours du processus de production.

L'approche "revenu" de la valeur ajoutée totale (du Produit Intérieur Brut) permet de décrire la répartition de la valeur ajoutée issue de la production de la façon suivante:

$$\begin{aligned} \text{Valeur ajoutée} &= && + \text{Rémunération des salariés} \\ &&& + \text{Impôts indirects nets} \\ &&& + \text{Excédent brut d'exploitation} \end{aligned}$$

Cette approche est complémentaire des approches "production" et "demande", qui sont équilibrées dans le Tableau des Entrées-Sorties,

(ii) Compte de distribution primaire du revenu (2)

L'objet général du compte de distribution primaire du revenu est de montrer comment les revenus primaires sont répartis entre les unités et entre les secteurs institutionnels. Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux unités institutionnelles du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent des actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires sont prélevés sur la valeur ajoutée créée par la production. On appelle revenus de la propriété les revenus primaires qui résultent du prêt ou de la location, à d'autres unités, d'actifs financiers ou d'actifs corporels non produits, terrains compris, pour qu'ils soient utilisés dans la production. Les impôts sur la production et les importations sont traités comme des revenus primaires des administrations publiques, même si tous ne sont pas enregistrés comme des prélèvements sur la valeur ajoutée des entreprises.

Le compte de distribution primaire du revenu qui montre la répartition de la valeur ajoutée entre les facteurs (travail, capital) et les administrations publiques, se décompose en deux sous-comptes :

□ Compte d'exploitation (2.1)

Le compte d'exploitation décrit le partage de la valeur ajoutée entre les différents facteurs de production. Les ressources correspondent à la valeur ajoutée. Les emplois comprennent successivement la rémunération du travail, qui correspond à l'ensemble des frais de personnel (de toute nature) bénéficiant aux salariés, les prélèvements fiscaux (nets des subventions) exigibles dès lors qu'il y a mise en œuvre d'un processus de production. Le solde du compte est l'excédent d'exploitation et représente la rémunération du capital, deuxième facteur de production.

Dans le cas d'un entrepreneur individuel, la rémunération de son propre travail ne peut être isolée à part. Le solde du compte d'exploitation, après déduction des rémunérations qu'il verse à ses salariés (s'il y en a) et des impôts liés à la production, est alors appelé "Excédent d'exploitation" ou "Revenu mixte" pour les entrepreneur individuel et correspond à leur revenu global.

□ Compte d'affectation du revenu primaire (2.2)

Le compte d'affectation du revenu primaire retrace la deuxième partie de la distribution primaire du revenu. Son solde est le solde des revenus primaires.

D'une part, en ressources du compte, la contrepartie des opérations issues du partage de la valeur ajoutée est enregistrée : l'excédent d'exploitation (ou le revenu mixte) qui est le solde du compte précédent pour tous les secteurs institutionnels, les rémunérations des salariés pour les ménages, les impôts nets des subventions qui sont liés à la production pour les administrations publiques.

D'autre part, en emplois et en ressources du compte, les transferts liés aux revenus de la propriété tels que les intérêts, les dividendes et les autres revenus, qui constituent une rémunération du capital financier ou terrains.

Le solde du compte est le revenu primaire. La notion de revenu primaire a pour objectif d'approcher le revenu que les secteurs institutionnels tirent de leur implication dans un processus de production, par la mise à disposition d'un facteur capital et/ou travail.

### **(iii) Compte de distribution secondaire du revenu (3)**

Le compte de distribution secondaire du revenu montre comment le solde des revenus primaires d'une unité ou d'un secteur institutionnel est transformé en son revenu disponible par les transferts courants, à l'exclusion des transferts sociaux en nature, reçus et versés. Cette redistribution représente la deuxième étape du processus de répartition du revenu.

Le compte de distribution secondaire du revenu présente toutes les autres formes de distribution du revenu "en espèces". Outre le revenu primaire en ressources, il présente en emplois et en ressources les autres opérations de répartitions courantes, à savoir les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (D5), les prestations et cotisations sociales à l'exception des transferts sociaux en nature (D61 et D62), et les autres transferts courant (D7). Le solde du compte est le revenu disponible.

### **(iv) COMPTE D'UTILISATION DES REVENUS (4)**

Le compte d'utilisation du revenu a pour objectif de montrer comment les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) répartissent leur revenu disponible entre la consommation finale et l'épargne.

Dans la première version du compte d'utilisation du revenu, la dépense de consommation finale est soustraite du revenu disponible brut, ou net, afin d'obtenir l'épargne brute, ou nette, comme solde.

Les sociétés n'ont pas de dépense de consommation finale. Elles peuvent acheter les mêmes types de biens et de services que ceux que les ménages utilisent pour leur consommation finale, mais elles les utilisent pour les besoins de leur consommation intermédiaire, ou elles les fournissent à leurs salariés en tant que rémunération en nature. Dans le cadre du système de comptabilité nationale l'hypothèse est, que les sociétés n'effectuent pas de transfert de biens ou de services de consommation aux ménages.

Aux deux notions de revenu, le revenu disponible et le revenu disponible ajusté, correspondent à deux notions de consommation finale.

En effet, le principe de la partie double n'autorise l'inscription d'une consommation finale que s'il y a une contrepartie en ressources ou en variation de créances et dettes. Dans le cas où la notion de revenu est limitée aux revenus "en espèces", seules les dépenses de consommation: sont enregistrées en contre partie comme l'indique le compte de distribution secondaire du revenu. De ce fait la consommation finale des ménages correspondante est limitée à leurs seules dépenses. De même, il faut imputer aux administrations publiques et aux institutions sans but lucratif la consommation finale des services non marchands qu'elles produisent à hauteur de la part qu'elles financent sur leurs propres ressources.

Après la prise en compte des transferts sociaux en nature, la consommation finale qui correspond au revenu disponible ajusté est la consommation finale effective. Quel que soit le couple revenu/consommation finale retenu, le solde est le même et correspond à l'épargne.

L'ensemble des soldes des différents comptes, allant de la valeur ajoutée à l'épargne, peuvent être calculés en bruts ou en nets après déduction de la consommation de capital fixe.

#### *Consommation finale effective et dépense de consommation finale*

Aux deux notions de revenu, le revenu disponible et le revenu disponible ajusté, correspondent deux notions de consommation finale, les dépenses de consommation finale et la consommation finale effective.

#### (v) **LES COMPTES D'ACCUMULATION (5)**

Ils se composent des deux comptes de capital et des flux financier et retracent l'ensemble des flux constituant l'accumulation, c'est à dire ayant un effet sur le niveau et la structure du patrimoine des unités. La séparation du compte d'accumulation en un compte de capital, qui enregistre les opérations non financières, et un compte financier fait apparaître un solde intermédiaire. Dans le compte de capital ce solde s'appelle capacité ou besoin de financement ; dans le compte financier, il est appelé solde de variation des créances et des dettes.

### **8 - Enregistrement des opérations selon les droits constatés**

Le système de comptabilité nationale, comme la comptabilité d'entreprise, privilégie l'enregistrement des opérations en droits constatés ou l'enregistrement des droits et des obligations. Il s'agit d'enregistrer les dettes (et les dépenses) dès qu'elles sont connues avec certitude et les créances (et les recettes) dès qu'elles sont acquises. L'objectif est la connaissance anticipée de la richesse de l'unité ou du secteur institutionnel, afin de faciliter la prise de décision. Le SCNT97 préconise la mise en œuvre du principe des droits constatés (les impôts, les subventions, les intérêts, les cotisations et prestations sociales...).

En ce qui concerne les impôts et les cotisations sociales, qui constituent des ressources des administrations publiques, la méthode est complexe compte tenu de l'important écart pouvant exister entre les montants dus et les montants effectivement versés.

Une note technique a été rédigée expliquant le passage des droits de caisse (montant effectivement reçu au cours de l'exercice) aux droits constatés.

## **II – Processus d'élaboration des comptes nationaux et source d'information**

La comptabilité Nationale est une technique de synthèse statistique qui rassemble des informations économiques en provenance de sources statistiques multiples et diverses (enquêtes auprès des entreprises, des ménages, fichiers administratifs...). Ces sources primaires font l'objet d'une série de traitement pour aboutir aux comptes nationaux, moyennant des classifications et des concepts spécifiques qui déterminent le caractère intégré du système. La cohérence des données exigée par le système est assurée par des arbitrages et

des ajustements entre les différents comptes confectionnés. Les comptes nationaux présentés dans ce volume respectent les concepts et les définitions du système des Nations Unies de 1993 (SCN 93).

Le processus général d'élaboration des comptes de la nation comprend plusieurs étapes dans l'établissement d'un compte annuel et plusieurs versions de comptes d'une même année. Les différentes phases d'élaboration d'une version d'un compte couvrent la collecte des informations de base, le traitement et la compilation de ces données dans l'optique des comptes nationaux et la synthèse et l'arbitrage entre les différents comptes du système.

Une première phase concerne le rassemblement et le dépouillement des informations de base à partir des différentes sources statistiques pour tous les domaines examinés. Une deuxième phase est consacrée à une première mise en forme de ces données brutes conformément aux cadres et concepts de la comptabilité nationale. La troisième étape assure à différents niveaux la cohérence globale de l'ensemble des comptes.

### *Les sources d'informations*

Les sources statistiques utilisées dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux sont multiples et spécifiques à chaque aspect étudié. Pour les entreprises non financières et non agricoles la source principale est constituée par l'enquête annuelle sur les activités économiques réalisée auprès d'un échantillon d'entreprises de plus de 6 salariés. Cette enquête est essentielle dans la mesure où elle fournit un ensemble d'informations sur la production, les achats, les stocks, les investissements et les données comptables des entreprises. Elle permet également l'extrapolation des données pour l'ensemble du champ des entreprises de plus de 6 salariés. Pour compléter le champ des entreprises, on procède ou bien à la réalisation d'une enquête quinquennale (2002,2007...) sur les entreprises de moins de 6 salariés (secteur non structuré), si non à une actualisation des résultats de cette enquête, tout en intégrant les données des secteurs exogènes à l'enquête (secteur de l'Agriculture, de la Pêche...).

La couverture statistique des institutions de crédit est assurée par un certain nombre de sources : les statistiques financières publiées par la BCT, les données comptables incluses dans les rapports annuels des banques et rassemblées dans le rapport de l'A.P.B.T, ces rapports sont collectés annuellement par l'INS. Pour ce qui est des sociétés d'assurance, la source principale est constituée par le rapport de la Direction Générale des Assurances (Ministère des Finances) et celui de la

Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance (FTUSA) qui donnent une situation annuelle agrégée des primes et indemnités d'assurance et d'autres éléments comptables du secteur. On dispose par ailleurs des rapports annuels de ces entreprises d'Assurance et des documents comptables annexes.

Les informations de base relatives aux administrations publiques sont multiples. On dispose de différents états des finances publiques, aussi bien les prévisions que les réalisations : budget général de l'Etat, fonds spéciaux, bordereaux des établissements publics administratifs. Les finances locales sont couvertes par différentes sources, dont principalement les bordereaux comptables annuels. Par ailleurs, on dispose des rapports et de documents comptables des organismes de sécurité sociale et des établissements publics à caractère non administratif (EPNA) qui sont incorporés avec les administrations publiques du fait de leurs activités qui sont considérées non marchande (les recettes ne couvrent pas 50 % de leurs dépenses).

Au niveau des échanges avec l'extérieur, les deux sources essentielles sont constituées par les statistiques du commerce extérieur pour les marchandises et les données de la balance des paiements pour les services, les transferts et les opérations financières.

Quant aux ménages, on ne dispose au départ que des informations sur la consommation obtenues à partir des différentes enquêtes quinquennales sur le budget et la consommation des ménages permettant une initialisation de la consommation finale. L'agrégat final est arrêté en effectuant la synthèse des équilibres ressources et emplois de biens et services. La formation brute de capital fixe constituée essentiellement par les logements et les droits de mutation, résulte de l'estimation de la production de logement, obtenue par l'application d'une grille de réalisation aux autorisations de bâtir.

D'autres informations sont collectées pour les besoins des comptes : données fiscales sur les produits importés, taux de marge commerciale et un ensemble d'indicateurs conjoncturels comme les indices des prix à la production, les indices des prix à la consommation, les indices de la production industrielle...

En 2002 une enquête auprès des associations a eu lieu conjointement avec le centre IFEDA. Cette enquête a permis d'estimer l'activité des institutions privées sans but lucratif (Association...). Cet agent est intégré dans le secteur institutionnel des ménages.

### ***Le processus de compilation***

Les travaux préparatoires se situent en amont du processus et consistent en un rassemblement des données primaires, collecte suivie d'une agrégation simple de ces données.

Dans la pratique, les données reçoivent déjà un premier traitement pour garantir une certaine homogénéité et s'assurer de la rectitude des classements. On doit ainsi arbitrer entre données concurrentes, celles censées concerner la même grandeur, et opérer des ajustements en niveau et en conformité avec diverses contraintes d'intégrité prédéfinies. Cette première compilation simple conduit à une première forme de représentation de l'économie nationale. Ce sont des regroupements et agrégations de données relatives à un même secteur institutionnel et présentés selon les normes en usage chez les unités constituant le secteur.

Un exemple de représentation simple est ce qu'on appelle le «compte standard» des entreprises. Le principe directeur étant de présenter les comptes des entreprises d'un secteur donné selon des termes intermédiaires entre le plan comptable général des Entreprises et la comptabilité nationale, dans un schéma simplifier comportant les principaux éléments nécessaires aux passages aux comptes et de totaliser ces éléments. Ce traitement permet, entre autres, d'obtenir par reclassement et sommation des données individuelles constituant un certain nombre de variables correspondantes aux opérations de comptabilité nationale.

Toujours en amont de la synthèse des comptes, on peut identifier un autre type de travaux où on passe d'une représentation simple, basée sur le regroupement de données primaires, à une autre par changement de concepts et de nomenclature. Une telle opération est appelée passage aux comptes.

C'est le cas par exemple du passage de la représentation de "compte standard" des entreprises au premier compte des entreprises, mais présenté conformément à la classification de la comptabilité nationale. Ces différents passages qui intègrent les éléments de valeur ajoutée, permettent de dégager les éléments de présynthèse qui, devront être utilisés plus en aval dans les travaux de synthèse

### *Synthèse des comptes*

Tous ces travaux sont en pratique entrepris selon un schéma régulier des biens et services, les équilibres qui vont esquisser les premiers aspects du tableau des entrées-sorties sont élaborés en premier lieu. Parallèlement le compte standard, les comptes des opérations de répartition et naturellement les comptes des secteurs exogènes (des Administrations publiques, des Institutions financières et du Reste du Monde) sont élaborés. En même temps,

se construisent les comptes financiers dont la synthèse constituera le T.O.F, lequel viendra également sous forme condensée renseigner le T.C.E.I.

La synthèse finale s'effectue lors de l'élaboration du tableau des comptes économiques intégrés. Des arbitrages sont effectués tout au long du processus de compilation pour concilier les données concurrentes ou incohérentes. Ces synthèses permettent d'assurer la cohérence entre les différents comptes et de dégager le compte des ménages(y compris les Entrepreneurs Individuels et les I.S.B.L.S.M. Une confrontation des soldes financiers et non financiers permet d'examiner les ajustements correspondants et d'assurer une meilleure intégrité.

### ↳ *Différentes versions et campagne de comptes*

Le même processus général conduit à élaborer pour les comptes d'une année donnée plusieurs versions successives. Chaque version se caractérise par la nature des informations utilisées (données provisoires, partielles ou définitives, sous - échantillon ou échantillon complet pour les enquêtes, données issues des relevés infra-annuels ou annuels...). Chaque version améliore la précédente par la précision et le détail des informations utilisées et des comptes élaborés. Dans ce schéma, et pour une année donnée trois versions sont élaborées :

- un compte *provisoire* six mois après la fin de l'année étudiée.
- un compte *semi - définitif* 18 mois après la fin de l'année étudiée.
- un compte *définitif* 30 mois après la fin de l'année en question.

Une campagne de comptes, qui se déroule du mois d'octobre d'une année donnée (n-1) jusqu'au mois de juin de l'année suivante (n), comporte l'élaboration des comptes relatifs à trois années successives (le compte définitif de l'année n-3, le compte semi-définitif de l'année n-2 et le compte provisoire de l'année n-1).

### III - LES PRINCIPAUX AGREGATS

Les agrégats sont des grandeurs caractéristiques d'une économie, ils synthétisent les performances globales de l'activité économique et permettent aussi de faire des analyses temporelles (en série d'année) et dans l'espace (en comparaison avec d'autres économies semblables). Ils sont obtenus à partir de l'agrégation de certaines opérations et soldes présentés dans les comptes des secteurs institutionnels et les tableaux de synthèse. Les concepts qui suivent permettent de mieux consulter les données macro-économiques.

#### **Produit Intérieur Brut**

- Le Produit Intérieur Brut selon l'optique de la dépense est défini comme étant la valeur des biens et services résultants de l'activité économique des unités résidentes et destinés aux emplois finals. Compte tenu des échanges extérieurs, l'équilibre global des biens et services se présente comme suit :

$$P.I.B = Consommation finale + F.B.C.F + Variation des stocks + (Exportations - Importations)$$

Les évaluations de chaque poste de l'équilibre sont effectuées, à la fois aux prix de l'année courante et aux prix de l'année précédente. Le P.I.B final est aux prix du marché (p.m), les importations et les exportations de marchandises sont établies en F.A.B (Franco A Bord) car les coût assurance fret sont inclus dans les services échangés. Quant aux autres emplois finals (consommation finale, formation brute de capital fixe, variations des stocks), ils sont arrêtés aux prix d'acquisition (y compris les taxes nettes de subventions et les marges commerciales).

- Le Produit Intérieur Brut selon l'optique de la production est la somme des valeurs ajoutées évaluées aux prix de base issues de l'activité de production des unités résidentes, déduction faite de la partie non ventilée du service d'intermédiation financière indirectement mesuré « SIFIM ». En effet, la production des institutions de crédit issue de leur rôle d'intermédiaires financiers est calculée conventionnellement comme le solde des intérêts reçus et des intérêts versés, mais elle n'est pas ventilée entre les différents secteurs d'activités comme étant une consommation intermédiaire. Un autre ajustement global sur le total des valeurs ajoutées, permet de passer au PIB aux prix du marché, en intégrant les impôts indirects et les droits sur les importations (en plus), puisque les emplois finals incorporent l'ensemble des taxes.

$$P.I.B.(p.m) = Somme des valeurs ajoutées - SIFIM + Impôts sur les produits nets de subventions + impôts sur les importations$$

- Le Produit Intérieur Brut selon l'optique du revenu est la somme des revenus des facteurs (rémunération des salariés, excédent brut d'exploitation) et des impôts indirects nets de subventions d'exploitation moyennant l'ajustement de la partie non ventilée du service d'intermédiation financière indirectement mesuré « SIFIM ».

$$P.I.B = Rémunération des salariés + Excédent brut d'exploitation - SIFIM + Impôts indirects - Subventions d'exploitation$$

## **Produit National Brut et Revenu National**

Le Produit National Brut est égal au P.I.B augmenté des revenus de facteurs reçus de l'extérieur nets des mêmes revenus versés à l'extérieur (salaires, intérêts, dividendes et autres revenus).

Le Revenu National Disponible Brut (R.N.D.B) est obtenu à partir du PNB, corrigé des autres transferts courants reçus de l'extérieur nets des mêmes transferts versés à l'extérieur (impôts directs, économies sur salaires et autres transferts courants). Le RNDB est égal aussi à la somme des RDB des agents économique résidents.

Ces agrégats sont dits nets quand ils sont corrigés de la consommation de capital fixe (amortissement). Le revenu national « R.N » est ainsi obtenu à partir du PNB, déduction faite de la consommation de capital fixe. La même correction sur le revenu national disponible brut permet de dégager le revenu national disponible « RND ».

## **Epargne, Investissement et Financement**

L'épargne nationale est obtenue à partir du revenu national disponible déduction faite de la consommation finale. Elle est corrigée des transferts en capital reçus de l'extérieur nets des mêmes transferts versés à l'extérieur pour financer la formation brute de capital (la formation brute de capital fixe et la variation des stocks). Le manque de financement (ou le surplus) constitue le besoin (ou la capacité) de financement de la nation vis à vis de l'extérieur. La capacité ou besoin de financement et le solde des créances et dettes de la Nation correspondent aux mêmes soldes du compte de l'extérieur avec des significations symétriques.

## **Produit Intérieur Brut Marchand et Produit Intérieur Brut Non Marchand**

Le P.I.B marchand est défini comme la somme des valeurs ajoutées des branches marchandes moyennant la correction des impôts sur les importations et l'ajustement du SIFIM non ventilé. L'équilibre ressources et emplois des biens et services marchands s'établit comme suit :

***P.I.B marchand + ventes résiduelles des administrations publiques =  
Consommation intermédiaire des administrations publiques + consommation  
privée en biens et services marchands +FBCF + variation des stocks +  
exportations - Importations.***

Les ventes résiduelles des administrations publiques sont constituées des ventes de biens et des prestations de services de type marchand. La consommation intermédiaire des administrations publiques et la consommation privée concernent les biens et les services marchands.

Le P.I.B non marchand est défini comme la somme des valeurs ajoutées des branches non marchandes. Il s'agit essentiellement de l'administration publique et des ménages (y compris les IPSBL). On a ainsi l'égalité suivante :

***P.I.B non marchand + consommation intermédiaire des administrations publiques - ventes résiduelles des administrations publiques = Production des services non marchands = Consommation publique + consommation privée en services non marchands.***

La production de services non marchands est évaluée à partir des coûts : Consommation intermédiaire, salaire et consommation de capital fixe. Pour l'administration publique et les IPSBL elle correspond à l'achat de biens et services marchands, aux coûts de la consommation de capital fixe et à la rémunération des salariés versée moyennant la soustraction des ventes résiduelles de biens et services marchands. Pour les ménages, elle correspond à la production de services domestiques qui est évaluée à partir des salaires et des avantages en nature versés au personnel domestique.

La consommation finale publique correspond à la partie la plus importante de la production de services non marchands par les administrations publiques. L'autre partie est constituée par les paiements partiels des ménages au profit de l'administration en contrepartie de prestations de services non marchands (santé, enseignement...). La consommation privée en services non marchands correspond à la production de services domestiques des ménages et aux paiements partiels effectués par les ménages au profit de l'administration.

### ***Revenus primaires et redistribution***

Le processus de formation des revenus se fait en deux étapes : la constitution des revenus primaires et la redistribution qui aboutissent à la formation du revenu disponible. Le revenu primaire est constitué des revenus reçus au titre de l'activité des unités et de leurs patrimoines auxquels on retranche les intérêts, dividendes et autres revenus versés. La somme des revenus primaires des unités résidentes constitue le produit national brut, auquel on ajoute les transferts courants reçus de l'extérieur nets de ceux versés, pour avoir le revenu national disponible brut. Ce dernier agrégat est aussi égal à la somme des revenus disponibles bruts des différents secteurs institutionnels.

Le revenu disponible brut d'un secteur est obtenu à partir de son revenu primaire moyennant les opérations de redistribution : impôts directs, cotisations sociales, prestations sociales et autres transferts courants. Ce revenu disponible sert à financer la consommation finale, le solde constitue l'épargne.